



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

COMPTE RENDU
du Conseil de la Communauté de
Communes
3ème Partie

SÉANCE DU MARDI 28 JUILLET 2020



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

81-2020/COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ÉNERGIE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DE LA HAUTE GARONNE (SDEHG)

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (42) :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

PROCURATIONS (10) : AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

ABSENTS EXCUSES : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 45

Votants : 55

81-2020/COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ÉNERGIE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DE LA HAUTE GARONNE (SDEHG)

Rapporteur : Laurent HOURQUET

- Vu la loi du 17 Aout 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

La loi de transition énergétique introduit la création d'une commission consultative entre tout syndicat d'énergie et l'ensemble des EPCI dans le périmètre de ce syndicat d'énergie. Cette commission coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie à l'échelle départementale, met en cohérence leurs politique d'investissement et facilite l'échange de données

La communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois n'est pas membre du SYNDICAT (SMF) DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE de la HAUTE-GARONNE (SDEHG) et n'a donc pas de représentant à désigner au comité syndical. La communauté de communes est membre de la commission consultative de l'énergie et il convient d'élire un représentant à cette commission.

A l'unanimité des 55 voix, il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret

Fait acte de candidature pour le poste de délégué auprès de la commission consultative de l'énergie du SDEHG : Jean-Marie PETIT

- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DÉCLARE élu monsieur Jean-Marie PETIT pour représenter la communauté de communes au sein commission consultative de l'énergie du SDEHG

AUTORISE le Président à signer tout document afférant à ces dossiers.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

82-2020/ COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ÉNERGIE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITE DU TARN (SDET)

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (42) :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ;GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ;ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ;LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ;LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ;SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ;MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ;PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

PROCURATIONS (10) : AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ;REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

ABSENTS EXCUSES : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers :		
En Exercice : 58	Présents : 45	Votants :55

82-2020/ COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ÉNERGIE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITE DU TARN (SDET)

Rapporteur : Laurent HOURQUET

- Vu la loi du 17 Aout 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

La loi de transition énergétique introduit la création d'une commission consultative entre tout syndicat d'énergie et l'ensemble des EPCI dans le périmètre de ce syndicat d'énergie. Cette commission coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie à l'échelle départementale, met en cohérence leurs politique d'investissement et facilite l'échange de données.

La communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois n'est pas membre du SYNDICAT (SMF) DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DU TARN (SDET) et n'a donc pas de représentant à désigner au comité syndical. La communauté de communes est membre de la commission consultative de l'énergie et il convient d'élire un représentant à cette commission.

A l'unanimité des 55 voix, il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret

Fait acte de candidature pour le poste de délégué auprès de la commission consultative de l'énergie du SDET : Jean-Marie PETIT

- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DÉCLARE élu monsieur Jean-Marie PETIT pour représenter la communauté de communes au sein commission consultative de l'énergie du SDET

AUTORISE le Président à signer tout document afférant à ces dossiers.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

83-2020/ COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENERGIE DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DE L'AUDE (SYADEN)

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (42) :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

PROCURATIONS (10) : AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

ABSENTS EXCUSES : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 45

Votants : 55

83-2020/ COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ÉNERGIE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITE DE L'AUDE (SYADEN)

Rapporteur : Laurent HOURQUET

- Vu la loi du 17 Aout 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

Il est rappelé que la loi de transition énergétique introduit la création d'une commission consultative entre tout syndicat d'énergie et l'ensemble des EPCI dans le périmètre de ce syndicat d'énergie .Cette commission coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie à l'échelle départementale, met en cohérence leurs politique d'investissement et facilite l'échange de données.

La communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois n'est pas membre du SYNDICAT (SMO) DEPARTEMENTAL D'ELECTRICTE DE L'AUDE (SYADEN) et n'a donc pas de représentant à désigner au comité syndical.

La communauté de communes est membre de la commission consultative de l'énergie et il convient d'élire un représentant à cette commission.

A l'unanimité des 55 voix, il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret

Fait acte de candidature pour le poste de délégué auprès de la commission consultative de l'énergie du SYADEN : Jean-Marie PETIT

- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRE, A L'UNANIMITÉ

DÉCLARE élu monsieur Jean-Marie PETIT pour représenter la communauté de communes au sein commission consultative de l'énergie du SYADEN.

AUTORISE le Président à signer tout document afférant à ces dossiers.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET



Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois

20, rue Jean Moulin 31250 Revel ♦ 05.62.71.23.33 ♦ accueil@revel-lauragais.com ♦ www.revel-lauragais.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

84-2020/ CRÉATION DE LA COMMISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (42) :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ;GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ;ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ;LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ;LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ;SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ;MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ;PINEL Gérard; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

PROCURATIONS (10) : AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ;REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

ABSENTS EXCUSES : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 45

Votants :55

84-2020/ CRÉATION DE LA COMMISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Rapporteur : Laurent HOURQUET

Il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes est compétente en matière de plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale. Cette compétence comprend notamment l'élaboration ou la modification des Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), désormais appelées « Sites Patrimoniaux Remarquables » (SPR). La Communauté de communes peut, à la demande des communes et par délibération, engager des procédures d'évolutions des AVAP/SPR. Les AVAP sont des servitudes d'utilité publique (SUP) annexées aux documents d'urbanisme, visant à protéger le patrimoine bâti historique par des prescriptions qui s'appliquent aux constructions nouvelles et à la rénovation du bâti.

La commission locale de l'AVAP/SPR est une instance consultative chargée du suivi de l'application des AVAP/SPR. La commission est notamment habilitée à se prononcer :

- Sur le projet d'AVAP en cours d'élaboration,
- Une fois l'AVAP approuvée, sur tout projet d'opération d'aménagement ou de construction le nécessitant,
- À tout moment, sur les conditions de gestion de l'AVAP et d'application de l'AVAP : modification du périmètre, propositions d'adaptations mineures et ponctuelles du règlement d'AVAP, engagement d'une procédure de modification ou de révision de l'AVAP.

La commission locale intercommunale se compose des membres ci-dessous :

Les membres de droit :

- Le président de la communauté de communes Lauragais, Revel et Sorèzois qui est également Président de la commission,
- Les Maires des communes de Revel et de Sorèze,
- Les Préfets des départements de la Haute-Garonne et du Tarn,
- Le directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie,
- Les architectes des bâtiments de France de la Haute-Garonne et du Tarn,

Les membres nommés :

- 4 élus communautaires
- 4 représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine,
- 4 personnalités qualifiées.

Le Président propose aux communes membres de la communauté de communes de transmettre des propositions de représentants d'associations et les personnalités qualifiées afin de les désigner lors d'un prochain conseil communautaire, après avoir pris avis, au préalable, auprès des préfets des départements de la Haute-Garonne et du Tarn.

Il convient de procéder à l'élection de 4 délégués

A l'unanimité des 55 voix, il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret

Fait acte de candidature pour le poste de déléguée auprès de la commission locale de l'AVAP/SPR :
Marie-Pierre BATIGNE

- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

Fait acte de candidature pour le poste de délégué auprès de la commission locale de l'AVAP/SPR :
Jean LAGOUTTE

- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

Fait acte de candidature pour le poste de délégué auprès de la commission locale de l'AVAP/SPR :
Claude MORIN

- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

Fait acte de candidature pour le poste de délégué auprès de la commission locale de l'AVAP/SPR :
Alain MARY

- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

VALIDE la composition de la COMMISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

- Les membres de droit prévus par le code du patrimoine tels que listés plus haut,
- Quatre élus de la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois,
- Quatre représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine qui seront désignés lors d'un prochain conseil communautaire après avis favorables des Préfets de Département
- Quatre personnalités qualifiées qui seront désignées lors d'un prochain conseil communautaire après avis favorables des Préfets de Département

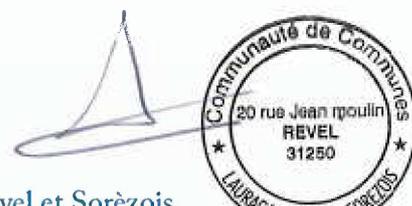
DECLARE élus Marie-Pierre BATIGNE, Jean LAGOUTTE, Claude MORIN et Alain MARY pour représenter la communauté de communes au sein de la commission locale de l'AVAP/SPR

AUTORISE le Président à signer tout document afférant à ces dossiers.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

85-2020/ DÉLEGUÉ CENTRE HOSPITALIER DE REVEL

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (42) :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

PROCURATIONS (10) : AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

ABSENTS EXCUSES : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 45

Votants : 55

85-2020/ DÉLEGUÉ CENTRE HOSPITALIER DE REVEL

Rapporteur : Laurent HOURQUET

Vu le décret 2010-361 du 8 avril 2010 relatif au conseil de surveillance des Etablissements publics de santé ;

Vu les articles R 6143-1 et article R 6143-2 du Code de la Santé

Il est rappelé que le conseil de surveillance du centre hospitalier de Revel est composé de 9 membres dont 3 dans le collège des représentants des collectivités territoriales dont un représentant d'un EPCI dont la commune siège de l'établissement est membre.

A l'unanimité des 55 voix, il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret

Il convient de procéder à l'élection d'un délégué

Fait acte de candidature pour le poste de délégué auprès du le conseil de surveillance du centre hospitalier de Revel : Alain CHATILLON

- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DÉCLARE élu monsieur Alain CHATILLON pour représenter la communauté de communes au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de Revel.

AUTORISE le Président à signer tout document afférant à ces dossiers.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

86-2020/ DÉLÉGUÉ AU COMITE NATIONAL D' ACTIONS SOCIALES (CNAS)

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (42) :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

PROCURATIONS (10) : AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHIMDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

ABSENTS EXCUSES : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 45

Votants : 55

86-2020/DÉLÉGUÉ AU COMITE NATIONAL D' ACTIONS SOCIALES (CNAS)

Rapporteur : Laurent HOURQUET

Il est rappelé que par délibération du 10 février 2011, la communauté de communes a adhéré au CNAS.
Il faut désigner 1 délégué.

→ A l'unanimité des 55 voix, il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret

Il convient de procéder à l'élection d' un délégué titulaire

- Fait acte de candidature pour le poste de déléguée auprès du CNAS : Caroline MARCHAND LE POITEVIN
- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DÉCLARE élue madame Caroline MARCHAND LE POITEVIN pour représenter la communauté de communes au sein du COMITE NATIONAL DES ŒUVRES SOCIALES (CNAS).

AUTORISE le Président à signer tout document afférant à ces dossiers.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

87-2020/ COLLÈGE et LYCÉE de REVEL

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (42) :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

PROCURATIONS (10) : AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

ABSENTS EXCUSES : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 45

Votants : 55

87-2020/ COLLÈGE et LYCÉE de REVEL

Rapporteur : Laurent HOURQUET

Vu les articles R421-14 et R 421- 16 et R 421- 33 du Code de L'Education

Considérant que « Les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale mentionnés aux 6° et 7° du I de l'article R. 421-14, aux 5° et 6° de l'article R. 421-16 et aux 5° et 6° de l'article R. 421-17 sont désignés par l'assemblée délibérante. Pour chaque représentant titulaire, un représentant suppléant est désigné dans les mêmes conditions.

L'article R421-14 du code de l'éducation I – Sous réserve des dispositions du II du présent article et de celles de l'article R. 421-16, le conseil d'administration des collèges et des lycées comprend :

- 7° / Deux représentants de la commune siège de l'établissement ou, lorsqu'il existe un établissement public de coopération intercommunale, un représentant de cet établissement public et un représentant de la commune ;

Il convient de procéder à l'élection d'UN délégué titulaire et d' UN délégué suppléant

- Fait acte de candidature pour le poste de titulaire : Marie- Hélène VAUTHIER,
- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

- Fait acte de candidature pour le poste de suppléante Caroline COMBES,
- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DÉCLARE élues madame Marie – Hélène VAUTHIER en tant que titulaire et Madame Caroline COMBES en tant que suppléante pour représenter la communauté de communes au sein des conseils d'administration du collège et du lycée de Revel.

AUTORISE le Président à signer tout document afférant à ces dossiers.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

88A -2020/ CREATION DE COMMISSIONS THEMATIQUES et ELECTION DES MEMBRES

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (42) :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

PROCURATIONS (10) : AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

ABSENTS EXCUSES : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 45

Votants : 55

88 A -2020/ CRÉATION DE COMMISSIONS THÉMATIQUES et ÉLECTION DES MEMBRES

Rapporteur : Laurent HOURQUET

- Vu l'article L 2121-21 du CGCT , le Président propose de déroger à l'élection au scrutin secret

➔ A l'unanimité des 55 voix, il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret

Il est proposé de créer LES COMMISSIONS suivantes :

- 1- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 2- FINANCES
- 3- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 4- TOURISME
- 5- URBANISME, PLUi (*)
- 6- VOIRIE
- 7- TRAVAUX
- 8- PETITE ENFANCE – ENFANCE

ET DES GROUPES DE TRAVAIL :

- PACTE DE GOUVERNANCE
- NUMÉRIQUE
- SIGNALÉTIQUE

Les conseillers communautaires font acte de candidature dans les différentes commissions et groupes de travail

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DÉCIDE DE CREER LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

DE FIXER à 8 le nombre des membres

SONT ÉLUS les membres suivants :

Marie-Lise HOUSSEAU
Alexia BOUSQUET
Jean Marie PETIT
Judith ARDON
Christian LAGENTE
Charlotte TOUSSAINT JOUYS
Jean LAGOUTTE
Jérôme GARCIA

DÉCIDE DE CRÉER LA COMMISSION FINANCES

DE FIXER à 8 le nombre des membres
SONT ÉLUS les membres suivants :

Alain BOURREL
Jean Marie PETIT
Jean Louis BARREAU
Alain SCHIMDT
Christian LAGENTE
Alain ITIER
Philippe DE LORBEAU
CATHERINE FEVRIER

DÉCIDE DE CRÉER LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DE FIXER à 8 le nombre des membres
SONT ÉLUS les membres suivants :

Alain BOURREL
Jean Marie PETIT
Philippe LASMAN
Michel VERGNES
Judith ARDON
Christian LAGENTE
Alain MAGNIN LAMBERT
Jean Louis BARREAU

DÉCIDE DE CRÉER LA COMMISSION TOURISME

DE FIXER à 10 le nombre des membres
SONT ÉLUS les membres suivants :

Martine MARECHAL
Martine FREEMAN
Caroline MARCHAND
Jean LAGOUTTE
Christian LAGENTE
Christian FABRE
Gérard PINEL
Alain MARY
Alain MALIGNON
Bertrand GELI

DÉCIDE DE CRÉER LA COMMISSION URBANISME, PLUI**DE FIXER** à 14 le nombre des membres**SONT ÉLUS** les membres suivants :

Michel FERRET
François LUCENA
Alexia BOUSQUET
Jean Marie PETIT
Jean Louis BARREAU
Jean Luc GOUXETTE
Alain ALBOUY
Christian LAGENTE
Michel HUGONNET
Marie Pierre BATIGNE
Isabelle COUTUREAU
Laurent CALS
Alain MARY
Philippe De LORBEAU

DÉCIDE DE CRÉER LA COMMISSION VOIRIE**DE FIXER** à 10 le nombre des membres**SONT ÉLUS** les membres suivants :

Véronique OURLIAC
François LUCENA
Philippe BARBASTE
Alexia BOUSQUET
Robert CLERON
Jean Louis BARREAU
Alain ALBOUY
Alain ITIER
Pierre FRAYSSE
Laurent CALS

DÉCIDE DE CRÉER LA COMMISSION TRAVAUX**DE FIXER** à 6 le nombre des membres**DE DÉSIGNER** les membres suivants :

Véronique OURLIAC
François LUCENA
Philippe BARBASTE
Alain ALBOUY
Christian AUSSENAC
Marie- Hélène VAUTHIER

DÉCIDE DE CRÉER LA COMMISSION PETITE ENFANCE – ENFANCE

DE FIXER à 9 le nombre des membres
SONT ÉLUS les membres suivants :

Marie- Hélène VAUTHIER
Annie VEAUTE
Marielle GARONZI
Martine FREEMAN
Thierry CLAVEL
Alexia BOUSQUET
Caroline MARCHAND LE POITEVIN
NELLY CALMET
MARIE PIERRE BATIGNE

DÉCIDE de créer des groupes de travail :

PACTE DE GOUVERNANCE

SONT ÉLUS LES MEMBRES SUIVANTS :

Judith ARDON
Isabelle COUTUREAU
Alain BOURREL
Alain SCHIMDT

SIGNALÉTIQUE :

SONT ÉLUS LES MEMBRES SUIVANTS :

Catherine FEVRIER
Charlotte TOUSSAINT JOUYS
Caroline COMBES
Jean LAGOUTTE
Bertrand GELI
Christian FABRE
Alain MARY

NUMÉRIQUE :

SONT ÉLUS LES MEMBRES SUIVANTS :

Philippe LASMAN
Jean Louis BARREAU
Jean Marie PETIT
Judith ARDON
Alexia BOUSQUET
Martine FREEMAN
Gérard PINEL
Jean Luc GOUXETTE

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Laurent HOUQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

88B -2020/ COMMISSION D' AFFECTATION DES PLACES EN CRÈCHES MULTI ACCUEIL

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (42) :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ;GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ;ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ;LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ;LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ;SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ;MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ;PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

PROCURATIONS (10) : AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ;REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

ABSENTS EXCUSES : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 45

Votants :55

88 B -2020/ COMMISSIONS D'AFFECTATION DES PLACES EN CRÈCHES MULTI ACCUEIL

Rapporteur : Laurent HOURQUET

- Vu l'article L 2121-21 du CGCT , le Président propose de déroger à l'élection au scrutin secret

➔ A l'unanimité des 55 voix, il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret

Il est rappelé que l'affectation des places en accueil collectif dans un des 4 multi accueils de notre territoire est prononcé par la commission d'affectation des places.

Cette commission d'affectation des places se réunit 2 fois par an afin d'examiner l'ensemble des demandes enregistrées.

Cette commission a pour vocation de garantir la plus grande objectivité en matière d'attribution de places, dans un souci de transparence et d'équité

La délibération du 1^{er} juin 2017 détermine la composition de la commission d'affectation des places :

- vice-présidente en charge du service petite enfance
- un (e) élu(e) de la commission petite enfance - enfance
- 1 des 4 directeurs de multi-accueil
- 2 présidentes des associations gestionnaires des multi-accueil

Il convient de procéder à l'élection de l'élue de la commission petite enfance – enfance qui siègera au sein de la commission d'affectation des places avec madame VAUTHIER , Vice-Présidente en charge de la petite enfance

- Fait acte de candidature pour le poste: Annie VEAUTE,
- Nombre de voix obtenues : UNANIMITÉ DE 55 VOIX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DÉCLARE élue madame Annie VEAUTE en tant qu'élue de la commission petite enfance au sein de la commission d'affectation des places en crèches, multi accueil.

AUTORISE le Président à signer tout document afférant à ces dossiers.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

89-2020/ COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES – DEGREVEMENT EXEPTIONNEL 2020

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (42) : ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

PROCURATIONS : (10) AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

ABSENTS EXCUSES : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 45

Votants : 55

89-2020/ COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES – DEGREVEMENT EXEPTIONNEL 2020

Rapporteur : Alain BOURREL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les dispositions de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes en date du 27 février 2019 en matière de développement économique ;

Vu la 3^e loi de finances rectificative pour 2020

L'article 3 du projet de loi de finances pour 2020 prévoit la possibilité de mise en œuvre d'un dégrèvement des 2/3 de la cotisation CFE au titre du seul exercice 2020 au bénéfice des entreprises de taille petite ou moyenne (dont le chiffre d'affaires est inférieur à 150 M€) « des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel qui ont été particulièrement affectés par le ralentissement de l'activité lié à l'épidémie de covid-19 ».

Ce dégrèvement qui concerne la cotisation communautaire (hors la cotisation CFE de la taxe GEMAPI qui resterait due) est facultatif.

Son coût sera partagé entre l'Etat et la Communauté de Communes : l'Etat prendra en charge 50% du coût du dégrèvement et la Communauté de Communes 50 %.

Si la liste exhaustive des secteurs concernés doit être précisée (via notamment le code NAF ou NACE) par un décret une fois la loi de finances rectificative 2020 n°3 promulguée, il est d'ores et déjà possible d'appréhender l'ordre de grandeur du coût de cette mesure pour la Communauté de Communes à partir de l'examen du rôle CFE 2019 et de l'identification des secteurs.

Par courriel du 3 juillet 2020, la Direction Régionale des Finances Publiques a transmis une simulation à l'aide du fichier des entreprises redevables CFE de 2020.

Il ressort que 93 établissements relèvent de secteurs d'activités susceptibles de bénéficier de dégrèvement.

La cotisation de CFE de ces établissements représenterait 77 684 € et le dégrèvement des 2/3 représenterait 51 789 € qui serait pris en charge à hauteur de 50% par l'Etat soit environ 25 895 €.

Le montant du dégrèvement à la charge de la Communauté de Communes est donc estimé à 25 895 euros, étant précisé que cette simulation ne saurait engager la Direction Générale des Finances Publiques sur une garantie de produit fiscal.

Après avoir exposé les dispositions de l'article 3 du troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBÉRE, A L'UNANIMITE

DECIDE d'instaurer le dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises au titre de l'année 2020 au profit des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel qui ont été particulièrement affectés par le ralentissement de l'activité lié à l'épidémie de covid-19

DEMANDE au Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux des départements de la Haute-Garonne, du Tarn et de l'Aude

AUTORISE le Président à signer tout document en relation à cette affaire

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET

